Département du Morbihan

Commune de PLUVIGNIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

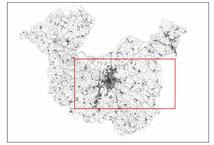

5 - Règlement graphique

Planche n°7 Echelle : 1/5000e

Vu pour être annexé à la délibération municipale du

Le Maire,

Eléménts cadastraux

- Parcellaire (cadastre 2018)
- Bâti (cadastre 2018)
- Cimetière

Zonage

Zones urbaines :

1/ Habitat et activités compatibles avec l'habitat

- Ua
- Ub
- Uc

2/ Equipements et activités

- Ui
- Ut
- Us

Zones à urbaniser :

1/ Urbanisation à court terme

- 1AUa
- 1AUi
- 1AUc

2/ Urbanisation à moyen ou long terme

- 2AU

Zones agricoles et forestières

- Aa
- Ac
- Ah
- Al
- Ap
- Au
- Azh

Zones naturelles

- Na
- Nzh
- Np

Eléments du patrimoine à préserver

- Espaces boisés classés
- Eléments paysagers à préserver
- Linéaire bocager ou talus à préserver
- Arbre remarquable
- Petit patrimoine rural
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial susceptible de changer de destination sous réserve

Autres éléments graphiques

- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Linéaire commercial protégé
- Implantation obligatoire en limite de voie
- Marges de recul inconstructibles par rapport à l'axe des voies classées à grande circulation (Loi Barnier)
- Emplacements réservés
- Zone de prescription archéologique

Liste des emplacements réservés
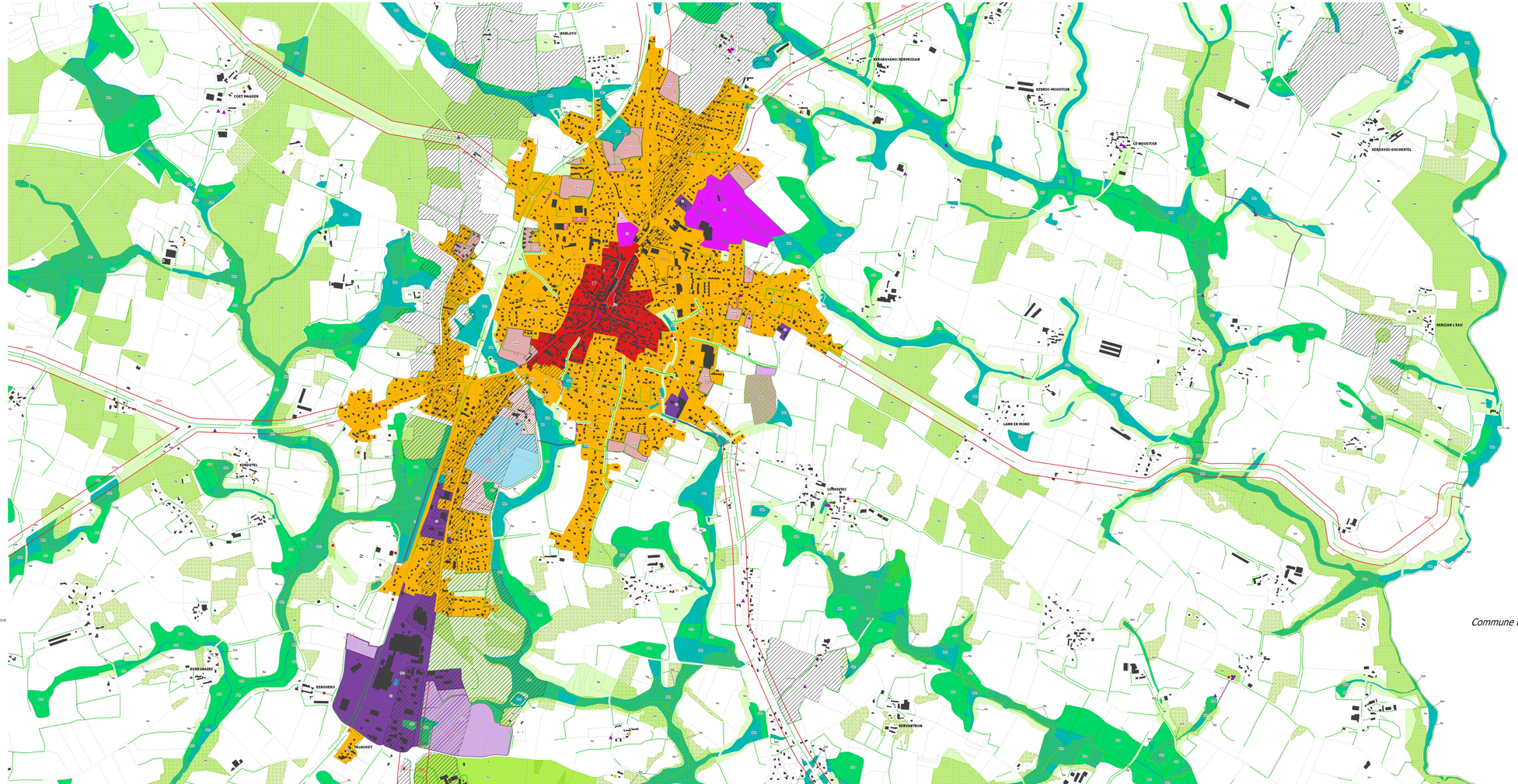
N°	Destination	Surface en m²	Bénéficiaire
1	Réserve foncière	695	Commune
2	Réserve foncière	1 898	Commune
3	Réserve foncière	7800	Commune
4	Création d'une continuité piétonne	300	Commune
5	Création d'un espace vert de respiration	39 000	Commune
6	Création d'une continuité piétonne	1 000	Commune
7	Création d'une continuité piétonne	44	Commune
8	Création d'une continuité piétonne	909	Commune
9	Création d'une continuité piétonne	1233	Commune
10	Création d'une continuité piétonne	294	Commune
11	Création d'une continuité piétonne	1439	Commune
12	Création d'une continuité piétonne	495	Commune
13	Création d'une continuité piétonne	1686	Commune
14	Création d'une continuité piétonne	2 072	Commune
15	Création d'une continuité piétonne	717	Commune
16	Création d'une continuité piétonne	75	Commune